



Bondy le 5 janvier 2018

APPEL DECISIF des collégiens et lycéens **17 février 2018**

A l'attention des Accompagnateurs, animateurs, Responsables et prêtres accompagnateurs de jeunes catéchumènes :

Chers tous,

Nous vous invitons à lire attentivement ce courrier : vous y trouverez toutes les indications concernant l'appel décisif des jeunes.

Pour la **journée de recollection**, nous vous attendons le **samedi 3 février 2018 de 10h à 17h00**. Nous serons accueillis cette année par les paroisses de Saint Denis qui mettent à notre disposition la salle Saint Denys (8 rue Boulangerie, face à la cathédrale). Attention au changement de lieu.

Les catéchumènes dont le baptême est prévu à Pâques 2018 sont invités par notre évêque à vivre l'appel décisif le **samedi 17 février 2018**.

Sans être une étape sacramentelle, cet appel personnel de l'évêque ou du vicaire général fera découvrir à chaque jeune la dimension ecclésiale de sa démarche. Cette proposition s'adresse aux jeunes de votre aumônerie, de votre unité pastorale qui seront baptisés à Pâques ou au cours de cette année scolaire.

Afin de faciliter le déroulement et l'organisation de cet après-midi, voici quelques informations complémentaires :

- Les jeunes et leurs parrains/marraines sont attendus à 14h00 en l'Église Notre Dame des Vertus, 1 Rue de la Commune de Paris, Aubervilliers. Il est important que les jeunes soient accompagnés par le responsable de leur préparation.
- Les parents, les accompagnateurs des catéchumènes, les jeunes de votre aumônerie sont invités à accompagner leur camarade pour les entourer et vivre ensemble cette démarche en l'église Notre Dame des Vertus. A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié sera offert.
- Quelques responsables et animateurs accompagnant les jeunes peuvent être sollicités pour animer le temps de partage de l'après-midi. Ils seront contactés personnellement.
- **La fiche d'inscription ci-jointe est à renvoyer pour le 24 janvier 2018 au plus tard.** Elle nous permettra d'adresser à chaque jeune l'invitation personnelle de l'évêque.



Le dossier d'inscription doit être envoyé avant le 24 janvier 2018 et contient :

1. **La « Fiche de demande à l'appel décisif 2018 » (2 pages)** : Rempli par le jeune et ses accompagnateurs (prêtres et laïcs) qui ajouteront leurs propres commentaires.

ces documents peuvent être un peu compliqués à remplir pour certains, je vous invite à vous y prendre bien en avance : n'hésitez pas à les remplir vous-même, avec les jeunes et leurs familles ! Soyez disponibles et proches pour éviter que des dossiers ne soient complétés dans l'urgence, sans discernement.

2. **L'autorisation droit à l'image** : faire remplir le document par les parents et nous le remettre à la journée de recollection le 3 février à Saint Denis
3. **Ne tardez pas à demander dès à présent ; une copie de l'acte de naissance du jeune ainsi que de l'acte de baptême et/ou de confirmation des parrains et marraines.**

*L'acte de naissance du jeune vous sera par ailleurs utile pour **clarifier** à temps certaines situations familiales (question de l'autorité parentale par exemple).*

Pensez à garder une copie des formulaires : ce sera du temps gagné pour remplir les registres paroissiaux à l'approche du baptême !

La fiche de demande d'appel décisif est à retourner avant le 24 janvier 2018 à :

Pôle Jeunes, 6 avenue Pasteur, 93140 Bondy
ou scanné et envoyé par mail à polejeunes93@gmail.com

Nous comptons sur vous pour que ces fichiers nous parviennent dans des délais convenables. Si parmi les fiches de vos jeunes, l'une d'entre elles n'était pas complète au 24 janvier, envoyez-nous toutes les autres sans attendre !

Nous sommes à votre disposition pour vous assister si des soucis survenaient.

Merci pour votre engagement et pour votre soutien.

Fraternellement,

Fala Looky
Responsable Pôle Jeunes, diocèse de Saint Denis
P. Philippe Guiougou
Vicaire épiscopal pour les jeunes